

Ecole élémentaire Anatole France Is sur Tille
Procès-verbal du conseil d'école n°3 de l'année scolaire 2015-2016
Vendredi 10 juin 2016 à 18h

Présents :

Mme Staiger, adjointe éducation et vice-présidente de la COVATI

Mr Binet directeur

Mr Viganoni : COVATI, service enfance-jeunesse, Responsable du périscolaire pour l'école élémentaire

Mmes Gindrey, Poupon, Appert, Perrin, Bernier, Fillot, Plasse, Freytag, Raverat Mouquet, Petillot, et Mrs Monnier, Passereau, enseignants.

Mmes Janicot-Fraizier, Pinto, Facquet, Lévêque, Randon, et Mrs Perron, Beraboukh, Riva, parents d'élève

Excusés :

M. Royer Inspecteur de la circonscription de Dijon Nord, Mrs Darphin, Maire d'I sur Tille, Mme Orry : DDEN, Mme Roy : responsable du CLAS, ESCALE21.

Enseignants et RASED : Mmes Barbusse, Bartonicek, Monnier, Maîtrejean, Jacques, Bordier, Yallo-Bard,

Parents d'élèves : Mrs Delègue, Deschamps, Febvre, Karroum, Mmes Pichot, Pouteaux, Deschamps, Lefebvre.

Aesh, AVS : Ophélie Weber, Françoise Therry-Ronot, Adrien Van Hilst, Mélanie Chambellant.

1. Bilan de l'année 2015-2016 :

• Bilan de l'assiduité

Bonne fréquentation de la part des enfants, un seul problème d'absence important.

Quelques familles ont demandé un départ anticipé en vacances, le directeur rappelle qu'il n'a pas le pouvoir d'autoriser ou pas ces départs, une demande doit être faite auprès de Madame la directrice académique avec avis du directeur.

• Bilan périscolaire et cantine (M. Viganoni)

M. Viganoni fait le bilan du fonctionnement des services de cantine et de périscolaire. Il est envisagé de rédiger une petite convention avec l'école pour régler les problèmes qui pourraient avoir lieu sur le temps partagé (très court) lors des sorties de classe.

La qualité des repas de la cantine n'ont fait l'objet d'aucune remarque négative.

Bilan joint à la suite de ce compte-rendu.

• Bilan du CLAS (Mme Roy)

Mme Roy nous a transmis un bilan du travail qu'elle a mené avec les bénévoles, il a été lu par le directeur qui en profite, au nom de l'équipe, pour remercier toutes ces personnes pour le service qu'elles apportent aux élèves d'Anatole France.

• Conditions matérielles : travaux réalisés, problèmes rencontrés, ...

Le directeur et l'équipe enseignante soulignent la réactivité des services techniques de la mairie et remercient M Fouquet et son équipe.

• Bilan du mandat des représentants de parents d'élèves

Les parents font le point sur les actions menées cette année. Le compte-rendu est joint à la suite de ce procès-verbal.

• De nombreuses informations concernant l'école sont accessibles sur le site internet de l'école.

Dans un esprit d'économie de papier, d'encre, ... , le directeur ne souhaite pas imprimer pour chaque famille les procès-verbaux des conseils d'école ; ils seront donc en ligne sur le site. . Si des parents préfèrent une version papier des procès-verbaux des conseils d'école, ils peuvent en faire la demande auprès du directeur à l'adresse mail suivante : 0211975h@ac-dijon.fr

Adresse du site internet de l'école : <http://ele-is-sur-tille-21.ec.ac-dijon.fr/>

2. Préparation de l'année 2016-2017 :

• Prévision d'effectifs, organisation et répartition

Ce sont des prévisions, les nombres peuvent encore varier.

Classes 2016-2017

1		cp1		24	24	57
2		cp2		24	24	
3		cp-ce1		10+8	18	
4		ce1a		24	24	56
5		ce1b		24	24	
6		ce2a		24	25	51
7		ce2b		25	26	
8		cm1a		26	26	51
9		cm1b		25	25	
10		cm2a		25	25	50
11		cm2b		26	25	
					265	265

12	Ulis	Petits		12		12
13		grands		12		12
Total école						289

- **Fournitures scolaires** : cf ; circulaire ministérielle
Le conseil d'école est unanime pour reconnaître que les demandes d'achat de fournitures par les parents sont très raisonnables dans notre école.
- **Conditions matérielles** : travaux à réaliser pendant les vacances
Problèmes au gymnase
Tracés de la cour
Réseau informatique
Installation des TBI ou vidéoprojecteurs
Rideaux plus foncés pour les classes dans le cadre de l'utilisation d'un vidéoprojecteur
Petits travaux habituels à lister avant la sortie des classes.
- **Organisation des élections de parents** : composition de la commission électorale.
A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante, le conseil d'école désigne en son sein une commission chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. C'est cette commission qui choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves, la date parmi les deux jours arrêtés par le ministre.
Composition de la commission électorale :
 - le directeur d'école, président,
 - un enseignant, - deux parents d'élèves,
 - un D.D.E.N,
 - éventuellement un représentant de la collectivité locale.
- **Actions éducatives** :
 - Projet d'école (esquisse)

<p>Priorité 1 : élaboration du parcours citoyen et culturel dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République.</p> <p>Priorité 2 : Amélioration des capacités langagières orales et écrites au service de projets de communication.</p> <p>Priorité 3 : Répondre aux attendus des programmes sur les TICE en s'appuyant sur la mise en place d'une formation des enseignants de l'école aux nouvelles technologies numériques en lien avec le matériel de l'école et le nouveau réseau.</p>

- Sorties éducatives réalisées et prévues : Rencontres sportives, spectacle des Glings et piscine pour tous les élèves
Selon les classes : sortie à Dijon, sorties de pleine nature, visite du parc des oiseaux à Villard les Dombes, voyage au musée-école de Champagny et à Flavigny, Voyage à Alésia, défi langue avec une classe de Marcilly, petit tour à vélo, musée des beaux-arts, partenariat avec la bibliothèque municipale (merci aux conteuses bénévoles) cinéma et bien sûr les opéras...
- Fonctionnement de la coopérative.
 - Les diverses actions menées cette année et leurs bénéfices :
 - participation coop de classe à la rentrée: 2116€
 - vente de photos de classe : 1154.5€
 - vente de galettes : 448€
 - vente de cartes : 290€
 - vente de brioches : 135€
 - vente de fleurs et de magnets : 1317.38€
 - bénéfice total : 5460.88€ (dont 2116€ en coop de classes)
 - Les subventions :
 - mairie d'Is : 2485€
 - mairie de Dienay : 80€
 - comité d'entreprise SEB : 160€
 - FCPE : 200€
 - La participation de la coop aux activités des élèves :
 - adhésion et assurance à l'OCCE : 573.51€
 - ski : 1888€
 - à venir : les voyages et sorties de fin d'année
 - le spectacle « des glings » (900€)

Merci aux donateurs et à toutes les personnes qui ont participé aux actions menées par la coop.

Le secrétaire de séance :

Le directeur de l'école : Georges Binet



Atelier NAP année scolaire 2015-2016

Période	Activité	Nbre de séances	Jours	Classes	Nbre de places	Nbre d'inscrits	Observations
Septembre Octobre	Création de mobiles pour théâtre d'ombre	6 séances	Jeudi	CP – CE1	20 places	22 inscrits	Intervenante Très bonne assiduité sauf pour un enfant
Novembre Décembre	Théâtre	7 séances	Mardi	CE1 – CE2	12 places	8 inscrits	
Novembre Décembre	Aquarelle	7 séances	Jeudi	CM1 – CM2	14 places	12 inscrits	Intervenante
Janvier Février	Théâtre	6 séances	Mardi	CM1 – CM2	12 places	11 inscrits	1 enfant abandonné après une séance Difficultés rencontrées du fait des voyages
Janvier Février	Fabrication de jeux	6 séances	Jeudi	CP – CE1	12 places 20 demandes	10 inscrits	Bcp de demandes donc 2 cycles
Mars Avril	Jeux de société	6 séances	Mardi	CE2 – CM1 – CM2	12 places	12 inscrits	1 enfant n'a pas pu le faire pour cause de soutien
Mars Avril	Fabrication de jeux	6 séances	Jeudi	CP – CE1	12 places 20 demandes	10 inscrits	Bcp de demandes donc 2 cycles
Mai Juin	Création de bijoux	6 séances	Lundi	CP CE1	10 places	14 inscrits	Bcp de demandes donc 2 cycles
Mai Juin	Création de bijoux	6 séances	Mardi	CE2 – CM1 – CM2	10 places	12 inscrits	
Mai Juin	Création de bijoux	6 séances	Jeudi	CP - CE1	10 places	12 inscrits	Bcp de demandes donc 2 cycles
Mai Juin	Jardinage Bricolage	6 séances	Vendredi	ULIS	10 places	10 inscrits	
Juin	Pompier	2 séances	Lundi	CE2 – CM1	14 places	12 inscrits	Intervention et visite
TOTAL	12 ateliers	70 séances				145 inscrits dont <u>85 enfants</u> différents	Fort engouement pour les activités manuelles de création

Bilan de l'accueil périscolaire d'Is-sur-Tille

Année scolaire 2015-2016

Fréquentation globale :

- Matin : entre 35 et 50 enfants de 7h30 à 8h40 avec 4 animateurs
- Pause méridienne : entre 120 et 140 enfants chaque midi répartis en 3 services entre 12h et 13h45 avec 9 ou 10 animateurs
- Soir : entre 50 et 80 enfants entre 16h et 18h30 avec 7 animateurs

Difficultés rencontrées :

- Les enfants qui prennent le bus scolaire n'ont pas la possibilité de participer aux ateliers NAP si les parents ne viennent pas les chercher à l'accueil car il n'y a que 30 minutes entre la fin des cours et le passage du bus. Seul un enfant du bus de Diénay – Vernot – Villecomte a participé à l'atelier avec les pompiers sur 2 séances.

Nous avons pu proposer un atelier bricolage et jardinage pour les enfants d'ULIS qui prennent le bus ou le taxi car ils passent plus tard (à partir de 16h45) et 9 enfants ont pu y participer.

- En ce qui concerne la pause méridienne et entre autre la restauration, il faut rappeler aux parents qu'il faut annuler les repas dans un délai de 48h ou prévenir la mairie de l'absence de l'enfant en cas de changement d'organisation familiale ou de maladie.
- Au niveau des prises en charge de certains enfants en cours de journée, l'accueil périscolaire souhaite avoir une meilleure lisibilité des arrivées et départs des enfants. En effet certains éducateurs viennent chercher ou ramènent des enfants sur des temps périscolaires sans que nous ayons d'information des parents, de l'école, ou des institutions. Un travail de concertation doit être mis en place avant la rentrée prochaine.
- Enfin dernier petit rappel aux familles, il serait bien que tous les vêtements de tous les enfants soient marqués des nom et prénom car beaucoup de vêtements trainent dans la cours et ne sont jamais réclamés.

Informations diverses :

Un nouveau dossier est à remplir et ramener au service enfance/jeunesse de la COVATI pour tous les accueils périscolaires et extrascolaires du territoire.

Les ateliers NAP seront proposés comme cette année de vacances à vacances pour 2 tranches et les activités seront connues et affichées de septembre à décembre puis de janvier à juin. Nous présenterons par voie d'affichage la programmation comme souhaité par les parents d'élève.

Point sur le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) 2015/2016

Déroulement

- 37 enfants ont participé au dispositif du CLAS dont 25 enfants prioritaires
- 5 ateliers comprenant l'aide aux devoirs et les ateliers culturels et artistiques
- 13 bénévoles (9 pour l'aide aux devoirs + 4 pour l'éveil culturel)
- ce sont 3 personnes salariées qui viennent en renfort.
- Des intervenants rémunérés, ou mis à disposition par la COVATI et la mairie d'Is-sur-Tille ainsi que des locaux.

Une participation symbolique de 5€ était demandée pour un trimestre, comprenant l'aide aux devoirs ainsi que la participation aux ateliers socioculturels.

Cette année, le dispositif du CLAS était composé d'aide aux devoirs le mardi et jeudi soir tout au long de l'année dans la salle bibliothèque de l'école primaire, d'une initiation à la BD, d'une initiation aux percussions africaines, d'un atelier d'éveil culturel et artistique (en cours) à l'Espace Carnot et de différents temps où les parents étaient invités.

Aide au travail scolaire :

- Il s'agit d'une aide méthodologique au travail scolaire et à l'organisation des devoirs. Des personnes bénévoles (Joëlle Bourgoïn, Bernadette Declas, Colette Duval, Christine Blondon, Elisabeth Latroy, Martine Kaiser Nadine Poussier, Josette Perrat, et Monique Sernier) ou salariées (Christine Rouet, Dorian Colombelle, Anaïs Roy) sont intervenues ponctuellement le lundi, mardi et le jeudi en fin d'après-midi, dans les locaux de l'école primaire Anatole France pour les enfants dont les parents souhaitaient un accompagnement.
- Cette année, l'aide au travail scolaire a commencé fin septembre, se terminera le 21 Juin 2015.
- Cette année encore, l'aide aux devoirs s'est donc déroulée dans la salle bibliothèque de l'école Anatole France avec plusieurs bénévoles, les animateurs CLAS et l'appui de la coordinatrice CLAS.

- Le mardi soir était consacré majoritairement aux élèves de CLIS, CP, CE1 de 16h à 17h avec 5 à 6 personnes (bénévoles et salariés)
- Le jeudi soir était consacré majoritairement aux élèves de CE2-CM1-CM2 de 16h à 17h00 avec 5 à 6 personnes bénévoles ou salariées.
- Afin d'accueillir environ 10 enfants à chaque session d'aide aux devoirs, l'association ESCALE 21 a embauché une personne au 3^e trimestre pour le CLAS.
- En tout 25 enfants ont bénéficié de l'aide aux devoirs cette année.

Jeudi 23 Juin, les 12 enfants de l'atelier d'éveil culturel se rendront à la Structure multi-accueil avec les mamies conteuses afin de présenter un petit spectacle avec des marionnettes réalisées dans le cadre du dispositif.

Afin de faire le bilan des actions CLAS 2015-2016, un COPIL (comité de pilotage) réunissant les principaux acteurs du dispositif (équipe enseignante, bénévoles, intervenants, représentant d'ESCALE 21, de la CAF, de la COVATI, de la mairie d'Is-sur-Tille) se déroulera **le mardi 28 juin 2016 à 16h45** en salle bibliothèque de l'école Anatole France.

Bilan parents d'élèves FCPE Anatole France, 2015-2016

Bus qui passe 30 minutes après la fin du temps scolaire

Les enfants ne peuvent pas participer aux NAP, cependant les parents sont contraints de s'acquitter des 2x15 minutes de périscolaire facturés.

Actions des parents d'élèves, par ordre chronologique au cours de l'année :

- Courrier de demande à la Covati de gratuité des 30 minutes de périscolaire pour les parents concernés : la Covati répond qu'elle n'est pas responsable et n'a pas à prendre en charge ce surcoût. Il vaut mieux s'adresser au Conseil départemental.
- Demande par courrier aux conseillers départementaux locaux (canton d'Is-sur-Tille) de trouver une solution transport au problème. Réponse : il faut faire la demande au service transport du Conseil départemental (C.D.).
- Participation à la réunion transport organisée par le service transport du C.D. du 6 avril au collège de Selongey ; présentation du problème ; réponse des conseillers départementaux : le C.D. n'a pas les moyens de rajouter une ligne de bus.
- Rencontre le 2 juin de M. Bonne (chef de cabinet de François Sauvadet) : présentation du problème, présentation du cas de Gevrey (similaire à Is, mais avec un an d'avance – après passage au tribunal administratif, le C.D. a dû mettre en place une solution). M. Bonne s'est engagé à nous faire une réponse écrite après avoir réétudié le problème en interne. Si réponse négative à nouveau, les parents d'élèves devront se poser la question d'une action en justice comme à Gevrey.
- REMARQUE : à la rentrée 2017 la compétence transport passe au Conseil régional.

Absences d'enseignants non-remplacées :

- Courrier à l'IEN Dijon Nord (affiché sur les panneaux de l'école) ; la réponse de l'IEN n'apporta aucun élément d'amélioration, voire plutôt des inquiétudes. Notamment, M. l'IEN explique dans ce courrier que dans les entreprises privées il n'y a pas d'obligation de remplacer les employés absents... Cette comparaison entre le service publique d'éducation et le secteur privé choque les parents d'élèves.
- Face à l'inefficacité de cette interpellation « locale » au niveau de la circonscription, et face à la dimension nationale du manque de remplaçants, il fallait une mobilisation plus large. C'est dans ce but que les absences non-remplacées de l'école Anatole France ont été enregistrés sur le site FCPE ouyapacours.com. Les 21 000 cas d'absences non-remplacées ainsi recensés par la FCPE en France depuis septembre 2015, ont servi de base à une mobilisation nationale et à une interpellation du gouvernement.
- Au cours du mois de juin les parents d'élèves du conseil départemental FCPE rencontrent les 5 députés de Côte-d'Or pour les encourager à interpeller le gouvernement sur ce manque d'enseignants remplaçants.
- En CDEN (conseil départemental de l'Education nationale), la FCPE rappelle également la criticité de ce problème en soulignant que des parents ont déjà attaqué l'Etat en justice pour manquement à la continuité du service public d'éducation et ont eu gain de cause.
- La mobilisation s'intensifiera dès le début de l'année prochaine si aucune amélioration significative n'est apportée.

Organisation d'un bal costumé pour les enfants.

- 400 participants
- Ouverture culturelle grâce à la participation de l'école de musique et des Danseurs de la Tille (danse contemporaine ; chorégraphie hors des standards commerciaux)
- 30 bénévoles pour l'organisation
- 70 gâteaux préparés par les parents des écoles publiques.

- Enfants et parents heureux d'avoir participé.
- Permet de faire un don de 200 euros aux coopératives deux écoles et au collège. (Remise du chèque lundi prochain, 13 juin).
- La salle des Capucins est déjà réservée pour l'année prochaine, le samedi 18 mars 2017.

Remerciement à l'équipe enseignante pour toute la bienveillance à l'égard de tous les enfants au cours de l'année scolaire.